

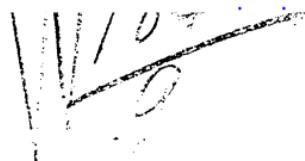
ESSAI
SUR LA MANIFESTATION
DES
CONVICTIONS RELIGIEUSES.

Ä

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. BENÉ ET Cie, RUE DE SEINE, 32.

Ä

Ä



ESSAI

SUR LA MANIFESTATION

DES

CONVICTIONS RELIGIEUSES

ET SUR LA

SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

envisagée comme conséquence nécessaire et comme garantie
du principe.

PAR A. VINET.

J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé.

2 Cor. IV, 13.



PARIS,

CHEZ PAULIN, LIBRAIRE,
RUE DE SEINE, 33;

ET CHEZ L.-R. DELAY, LIBRAIRE, RUE BASSE-DU-REMPART, 62.

1842

Ä

Ä

A LA MÉMOIRE BÉNIE

DE P.-A. STAPFER.

Ä

« La vérité est la substance même de l'homme. Quand il exprime la vérité, il s'exprime lui-même ; quand il la trahit, il se trahit lui-même. Il s'agit ici du mensonge en action ; agir contre sa conviction, c'est mentir. »

NOVALIS.

« Ce qui est injurieux à la religion ne saurait lui être avantageux. »

REED.